



## 17ème législature

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>Question N° :</b><br>2723  | De <b>M. Philippe Gosselin</b> ( Droite Républicaine - Manche ) | <b>Question écrite</b>   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques |   | <b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique, énergie, climat et prévention des risques |
| <b>Rubrique</b> > énergie et carburants   | <b>Tête d'analyse</b> > Baisse des aides chauffage au bois      | <b>Analyse</b> > Baisse des aides chauffage au bois.   |
| Question publiée au JO le : <b>10/12/2024</b>   |   |  |

### Texte de la question

M. Philippe Gosselin interroge Mme la ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques sur la réduction de 50 % des aides accordées pour l'installation de systèmes de chauffage au bois domestique. Cette baisse significative des aides, annoncée dans le cadre de l'évolution des dispositifs de soutien à la transition énergétique, suscite de vives inquiétudes, notamment dans les zones rurales, comme dans la Manche, où le chauffage au bois constitue une solution largement plébiscitée pour ses performances énergétiques. Son faible coût par rapport à d'autres énergies est aussi un atout pour des ménages aux revenus modestes comme il y en a dans tout le département. Alors que le chauffage au bois est reconnu pour son impact positif sur la décarbonation des habitations, pour peu qu'il repose sur des équipements performants et conformes aux dernières normes environnementales, cette décision risque de freiner le renouvellement des appareils vétustes, moins efficaces et plus polluants. Elle pourrait également pénaliser de nombreux ménages modestes pour lesquels cette solution est parfois la seule accessible. M. le député demande à Mme la ministre de préciser les raisons ayant conduit à cette diminution des aides, ainsi que les mesures envisagées pour maintenir le soutien à une énergie renouvelable reconnue, tout en garantissant un accompagnement suffisant aux ménages, notamment en milieu rural. Il souhaite également savoir si une révision de cette mesure est envisagée pour éviter un ralentissement de la transition énergétique dans ce secteur clé.